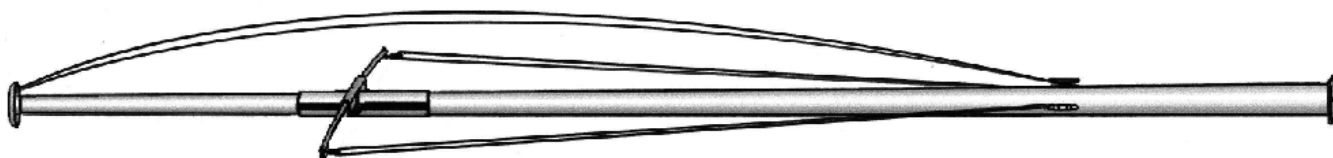




1 - Mât couché

- Débaler le mât et ses accessoires
- Placer le mât près de son ancrage au sol, charnière du pied côté ancrage.
- Placer les barres de flèche pré-montées et collées sur la grosse pièce centrale à 3 mètres de la tête du mât, poulies vers le bas.
- Placer et serrer la coquille arrière (voir photo ci-contre) et boulonner le tout.
- Passer les 2 drisses de longueurs égales dans les poulies prévues à chaque extrémité de la barre de flèche, puis attacher chaque drisse sur un taquet placé sur les côtés du mât.
- Passer la drisse restante dans la tête du mât, puis l'attacher au taquet central comme ci-dessous.



2 - Installation

- Monter la contre-platine, rondelles et écrous nécessaires sur l'ancrage en respectant les cotes indiquées sur la notice de réalisation de l'ancrage.
- Présenter le mât couché sur l'ancrage, monter la charnière du pied sur la platine basculante à l'aide de l'axe-vis et de l'écrou.
- Lever le mât en position verticale, monter les rondelles et écrous.
- Vérifier la verticalité du mât et serrer le tout.
- Installer le pavillon.

